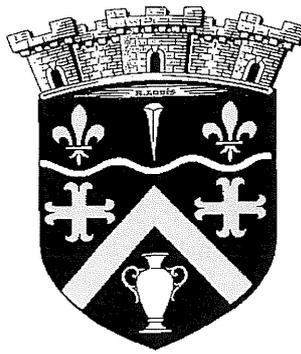


PROCES VERBAL



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2017

La séance est ouverte à 18h30, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT.

M. LE MAIRE. – Mes chers collègues, il est 18h30. Je vais donc procéder à l'appel (...).

Le quorum est atteint. Vous avez pu prendre connaissance des délégations de signature et de pouvoir du Maire. Je vais vous demander de bien vouloir vous lever pour procéder à une minute de silence en mémoire de notre collègue Serge RAYNEL.

Comme vous le savez, Serge nous a quittés cet été, après un peu plus de trois ans de combat contre la maladie suite à un choc respiratoire qu'il avait fait à la période de Noël 2013. Il avait passé plusieurs semaines dans le coma et s'en était sorti mais très affaibli, et depuis 3 ans, il a vécu des périodes parfois bien, parfois beaucoup moins bien. Il était particulièrement impliqué auprès des aînés, des personnes âgées de la ville et du foyer Gauraz. Je voulais vous informer de quelque chose qui ne relève pas de la compétence, en termes de vote de notre conseil municipal, mais je voulais en informer le conseil car cela me semble logique et que si nous avons dû voter dessus, je suis convaincu que nous aurions eu l'unanimité. J'ai eu l'accord de la famille et l'accord d'Essonne Habitat et des Maisons de Marianne pour que le nom de Serge RAYNEL puisse être donné à la future résidence intergénérationnelle qui ouvrira ses portes dans l'éco quartier. On est sur un élu qui n'a jamais été adjoint, qui s'est engagé durant toute la durée de son mandat, c'est-à-dire presque dix ans pour les personnes âgées de la commune et pour le foyer logement Gauraz. On ne va pas débaptiser le foyer logement Gauraz, mais je pense que lui rendre cet hommage, c'est quelque chose qui a du sens, donc je voulais vous en tenir informé en ouverture de ce conseil municipal. S'agissant d'un bâtiment qui appartient à Essonne Habitat et qui est géré par les Maisons de Marianne, la décision formellement ne revient pas à notre conseil, mais je voulais que chacun puisse le savoir ici, en tout cas il me semblait important de pouvoir lui rendre cet hommage.

Désignation d'un Secrétaire de séance

M. LE MAIRE. – Il convient à présent de désigner un secrétaire de séance. J'ai eu la candidature de Sandrine LEROTY. Y a-t-il d'autres candidats ? Je n'en vois pas. Sandrine LEROTY est désignée à l'unanimité. Il convient d'approuver les procès verbaux des 7 avril, 30 juin et 7 juillet dernier. Y a-t-il des demandes de rectifications ou de corrections sur ces procès verbaux ? Non, ils sont donc adoptés. Nous en venons à notre ordre du jour.

I. AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal

M. LE MAIRE. – Catherine FOUQUE GUILLIET vient re-siéger à nos côtés puisqu'elle siégeait déjà lors du dernier mandat. Je suis heureux de l'accueillir, même si j'aurais préféré l'accueillir pour d'autres raisons mais en tout cas, je suis convaincu qu'elle aura à cœur de s'engager et de travailler ne serait-ce que par respect et en mémoire de celui qu'elle remplace.

2. Remplacement d'un membre du Conseil Municipal au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

M. LE MAIRE. – Il convient maintenant de pourvoir à trois remplacements concernant Serge. Le premier au sein du CCAS où j'ai eu la candidature d'Annie PIOFFET. Y a-t-il d'autres candidats ? Je n'en vois pas. Quelqu'un demande-t-il un vote à bulletins secrets ? Ce n'est pas le cas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Dora DELAPORTE (<i>jusqu'à 18h37</i>)

3. Remplacement d'un membre du Conseil Municipal au sein de la Commission Communale Urbanisme-Travaux-Voirie-Bâtiment-Sécurité-Animation

M. LE MAIRE. – Il convient de remplacer Serge dans la commission communale Urbanisme-Travaux-Voirie-Bâtiment-Sécurité-Animation, et je vous propose naturellement Catherine FOUQUE GUILLIET.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Dora DELAPORTE (<i>jusqu'à 18h37</i>)

4. Remplacement d'un membre du Conseil Municipal au sein du Conseil consultatif des séniors

M. LE MAIRE. – Et enfin, il convient de remplacer Serge, au Conseil consultatif des séniors. J'ai eu la candidature d'Elisabeth VASSEUR. Y a-t-il d'autres candidats ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Dora DELAPORTE (<i>jusqu'à 18h37</i>)

II. FINANCES

Rapporteur : Claude GARRO

5. Décision Modificative n°1

M. GARRO. – Bonsoir mes chers collègues. Je vais donc vous parler de la décision modificative n°1 à notre budget primitif 2017. Vous avez le document chiffré sous les yeux, je vais vous le commenter sommairement. Cette décision modificative s'établit donc à 159 197 € en matière d'investissement et à 148 407 € en matière de fonctionnement, ceci sur un budget primitif d'un peu plus de 19 millions, 19 200 000 exactement, donc c'est vraiment très faible. Section d'investissement : vous avez des écritures d'ordre qui s'élèvent à 26 380 € en recettes et à 7 612 € en dépenses d'où un solde positif pour les écritures d'ordre de 18 768 €. Alors, en ce qui concerne les dépenses réelles et les recettes réelles, les dépenses réelles nouvelles se montent à 136 153 € et comprennent pour 16 667 € le remboursement du capital de notre emprunt 2017, pour 63 864 €, des frais d'études concernant les différents groupes scolaires pour lesquels nous effectuons des travaux conséquents (Ormeteau, Sablière) ainsi que la réfection de nos réseaux, rue du Général Leclerc. À hauteur de 50 924 €, cela concerne des aménagements de sécurité sur le stade Jean-Jacques ROBERT pour 30 924 € et des travaux sur l'aire de jeux du parc de Villeroy afin d'éviter des ravinelements intempestifs pour le sol. Enfin, pour 4 698 €, réfection des mains courantes toujours au Stade Jean-Jacques ROBERT suite aux incidents que vous connaissez. Voilà le détail de ces 136 153 € de dépenses réelles nouvelles. Les recettes réelles nouvelles elles, se montent à 32 814 €. Donc vous voyez qu'il y a un delta et elles comprennent à hauteur de 12 000 € des subventions de l'Etat pour l'opération « collègue numérique », 5 000 € de subventions de l'Etat pour des travaux d'intérêts locaux avenue de Neufville, des travaux concernant les trottoirs. Pour 7 280 €, les amendes de police que nous ne comptabilisons jamais au BP car nous n'en connaissons pas le montant mais on les inscrit toujours lors de la première Décision Modificative. Enfin, pour 8 534 €, un PUP de la Société TAGERIM, sur un programme de logements rue du Maréchal LECLERC. Donc si l'on compare les 136 153 € de dépenses nouvelles et les 32 814 € de recettes nouvelles, il y a un déficit de 103 339 € financés par un virement de la section de fonctionnement à hauteur de 100 000 € et par un prélèvement de 3 339 € sur les recettes nouvelles d'ordre, le solde de cette nouvelle recette d'ordre venant abonder les dépenses imprévues. Là, vous retrouvez tous les chiffres qui sont dans les tableaux qui ont été remis à l'appui de la convocation. En ce qui concerne la section de fonctionnement, il y a une seule écriture d'ordre, c'est la dotation aux amortissements pour 18 770 €, ça correspond aux écritures passées en recettes d'investissement des lignes 2 à 8. Venons-en maintenant aux dépenses et aux recettes réelles. Alors les recettes réelles nouvelles se montent à 148 407 € soit 211 468 € de recettes supplémentaires corrigées par 63 061 € de recettes que nous

n'avons pas perçues. Ces recettes supplémentaires ce sont, tout d'abord au titre du chapitre lodec c'est ce qui concerne les animations 11 568 € de suppléments pour les entrées catch, les sorties du Pôle Loisirs ou les tournages de films. Une taxe sur les pylônes pour 2 742 € de suppléments par rapport à la prévision. La TLPE, 6 500 €. La DGF que nous avons connue très tardivement, pratiquement le jour du conseil au cour duquel nous avons adopté le budget primitif pour 165 225 €, bonne nouvelle. Des annulations de rattachement pour 2 359 €, des remboursements d'assurance pour 16 574 € et une écriture reprise sur des prestations d'actifs pour 6 500 €. Voilà le détail donc, de ces 211 468 € de recettes supplémentaires corrigées par 63 061 € de recettes en moins qui viennent d'une diminution de la compensation de la CCVE suite à un transfert de compétence. Nous percevons 2 300 000 €, là, la diminution est de 60 665 €. Reprise des aides ménagères au mois de juillet par la CCVE ainsi que le transfert de compétences sur l'entretien des voiries et de l'éclairage sur la zone de Montvrain I. Donc ça, recettes en moins et également, ajustement de la redevance des mines, un peu moins que la prévision, 2 395 €. Donc ces recettes supplémentaires moins ces recettes que nous n'avons pas perçues nous donnent un montant de recettes nouvelles de 148 407 €, je vous le rappelle. En face, nous avons les dépenses réelles nouvelles qui se montent, elles, à 120 789 €, soit 149 971 € de dépenses nouvelles et inversement 29 182 € de dépenses en moins. Alors, quelles sont ces dépenses supplémentaires ? Contrats de prestations de services pour 8 882 €, réparations de bâtiments publics pour 1 488 €, il s'agit d'une porte de théâtre qui a été dégradée lors d'une soirée, la recette figure en face dans le remboursement d'assurance dont je vous ai parlé. Intérêts de l'emprunt 2017, 4 681 €. Modifications d'imputation d'intérêts 2 500 et 500 €, soit 3 000 €. Titres annulés sur exercice antérieur, 6 500 €. Divers remboursements, 150 € et dotations en provisions, 6 500 €. Ça ce sont les dépenses nouvelles corrigées par des dépenses que nous n'avons pas à effectuer et ça concerne là, les 26 182 €, ajustement du FPIC que nous versons tous les ans, qui augmente de façon exponentielle depuis la première année de mise en application, 2013 je crois. La CCVE a donc décidé d'arrêter les prélèvements à hauteur de ceux que nous avons versés, nous et les autres communes en 2016. Les augmentations ne sont plus répercutées, ni cette année, donc c'est là que nous avons un gain de 26 182 € et la CCVE entend poursuivre cette politique jusqu'à la fin du mandat en cours. Donc, la cotisation au FPIC reste bloquée à son niveau de 2016. Ce qui nous donne un solde positif de 27 618 € qui ira abonder le poste « dépenses imprévues de fonctionnement ». Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à la majorité

POUR	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI
CONTRE	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Valérie GIRARD
ABSTENTION	1	Jean FERET
ABSENT	0	

6. Garantie totale d'emprunt accordée à LOGIAL-OPH

M. GARRO. – Ça concerne le programme qui se monte à côté de la gare. Nous avons donc dans un premier temps, à rapporter les délibérations qui avaient été prises pour garantir un emprunt demandé par la société « Toit et Joie ». Délibérations que nous avons prises en 2011 puisque c'est devenu caduc. Donc, nous devons rapporter 4 délibérations pour un montant total de 2 898 972 €, ça c'est ce que nous avons voté en 2011 pour cautionner les emprunts que Toit et Joie auraient dû contracter s'ils avaient été au bout de leur programme, première étape. Et, il est donc maintenant proposé de cautionner des emprunts qui vont être contractés par la société qui s'est substituée à Toit et Joie et qui est la société Logial pour un programme de 34 logements sociaux et, qui seront contractés auprès de la Caisse des dépôts et Consignations. Il y a 42 logements en tout, mais nous n'en cautionnons que 34, l'autre financement ne nous a pas été encore sollicité. Donc pour un total de 4 165 451 € décomposés en 2 PLAI et en 2 PLUS. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à la majorité

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET
CONTRE	0	
ABSTENTION	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Valérie GIRARD
ABSENT	0	

7. Actualisation des tarifs municipaux - service enfance, culturel et sportif

M. GARRO. – Ça concerne principalement la tarification des pratiquants « hors communes ». Donc, vous avez le tableau qui vous a été fourni. En ce qui concerne l'accueil du service enfance le mercredi, 3 possibilités : l'ALSH journée plus repas, l'ALSH demi-journée sans repas, l'ALSH demi-journée avec repas. La note de présentation vous indique comment se décompose le prix acquitté par la commune, les menneçois payent une partie, il était normal que les extérieurs payent la totalité. Des cours de couture sont dispensés à l'espace Culturel Jean-Jacques ROBERT et il y avait une tarification à prévoir, elle est proposée à 376 € à l'année. Enfin, cours de gymnastique sénior, là également majoration des prix pour les extérieurs, ils passent de 54, 55 € à 85 €.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte la majorité

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA
-------------	----	---

		LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET
ABSENT	0	

III. URBANISME-ENVIRONNEMENT-DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Jouda PRAT

8. Demande de subvention auprès du Conseil Régional au titre du Plan Vert de l'Ile-de-France pour réaliser un verger accessible au public

Mme PRAT. – C'est une délibération qui a pour objet une demande de subvention auprès du Conseil Régional au titre du Plan Vert de l'Ile-de-France pour réaliser un verger accessible au public. La ville souhaite aménager un verger ouvert et accessible sur l'ancien practice de golf des Levitt. Il y aura aussi l'implantation d'un rucher, d'une zone humide, d'une prairie fleurie dans le but de favoriser la biodiversité. On créera ainsi une sorte d'écosystème. Ça sera un lieu de rencontre et surtout de sensibilisation au développement durable des enfants des centres de loisirs et des écoles. Le coût de réalisation de ce verger est de l'ordre de 18 876, 90 € HT. Dans cette perspective, il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser la demande de subvention d'un montant de 5 663,07 € auprès du Conseil Régional dans le cadre du Plan Vert d'Ile-de-France. Avez-vous des questions ?

M. FERET. – Donc c'est clair, j'ai même entendu parler de 200 arbres. Par contre, combien ça coûtera à entretenir et à faire fonctionner. Quels seront les coûts récurrents une fois que l'investissement est fait ? Est-ce que l'on en a une idée ?

Mme PRAT. – Oui, justement, nous avons réfléchi à l'entretien. Nous allons faire en sorte de planter des arbres qui ne demandent pas beaucoup d'entretien et le rucher sera géré par une association. Et la zone humide sera entourée, et ça ne demande pas vraiment d'entretien. Et les arbres ce sera de l'élagage comme dans votre jardin, deux fois par an. Ça sera dans 2 ou 3 ans et nous demanderons également une aide à la Région.

M. FERET. – Donc les coûts récurrents seront aussi éligibles à des subventions. Merci.

M. LE MAIRE. – J'ajoute qu'au-delà du coût à proprement parlé, il y a aussi au travers de ce verger, une implication de la commune dans une politique écologique vertueuse. Ça a aussi pour objet de permettre aux enfants de la commune de découvrir qu'un fruit, ça ne s'achète pas qu'en barquette au supermarché, de permettre aussi aux menneçois qui n'ont pas la chance d'avoir beaucoup d'arbres ou beaucoup de fruitiers dans leur jardin, pourquoi pas de venir se servir, d'essayer de rendre au public un lieu qui est complètement inusité en dehors de quelques chiens que l'on peut croiser, on est quand même sur des hectares qui sont aujourd'hui un peu en désirance, il faut bien le dire. Et puis ça a également un intérêt connexe, quand on sait ce que l'on a vécu au mois de juin sur le stade, c'est que ça permet aussi de fermer ou de rendre plus difficile les accès en cas d'invasion des gens du voyage à un des endroits les plus faibles que nous avons sur la commune et où l'on peut mettre le maximum de caravanes. On a des points d'eau qui ne sont pas très éloignés. C'est aussi un moyen en ayant des rangiers d'arbres en bordure, alors on peut venir avec des tronçonneuses mais ça rend les choses plus compliquées donc ça permet de les rendre un peu dissuasives. Je vous passerai sur les coûts si nous devons être envahis là-bas ou ailleurs un jour, c'est aussi un moyen d'essayer d'en éviter de ce côté-là. Et puis, par rapport à l'entretien, on peut aussi s'imaginer en tout cas je l'espère, au même titre que sur les ruches, Jouda est entrain de travailler avec des associations pour qu'elles gèrent et qu'elles viennent s'impliquer pour essayer de faire vivre ce lieu. Aujourd'hui, vous avez énormément de gens, et vous en connaissez tous autour de

vous qui vont payer pour aller ramasser des fruits dans des vergers ouverts. Là l'objectif, c'est aussi de permettre aux menneçois autant qu'ils le souhaitent, de venir se servir gracieusement. Je rends la parole à la rapporteuse.

Mme PRAT. – Nous pouvons passer au vote.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte la majorité

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	1	Jean FERET
ABSENT	0	

IV. SPORTS-CULTURE-VIE ASSOCIATIVE

Rapporteur : Annie PIOFFET

9. Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France relative au dispositif cadre d'aide au développement des équipements sportifs de proximité

Mme PIOFFET. – Bonsoir à tous. Nous allons faire une demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France suite à l'occupation illégale des gens du voyage. La commune doit remettre les équipements en état. Le coût de la remise en état est de 60 954 € et de 9 366 € pour la réfection des dispositifs d'éclairage. Ces travaux sont éligibles à une demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France sachant que la Région Ile-de-France peut financer à hauteur de 15 % le montant des travaux pour un montant de 7 619 € et de 20 % HT du montant des travaux pour l'éclairage de cet équipement sportif, soit 1 561 €, soit un montant global représentant 9 180 €. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
-------------	----	--

CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

10. Demande de subvention pour Travaux Divers d'Intérêt Local (TDIL) au titre de la réserve ministérielle 2017 pour la remise en état des terrains gazonnés du complexe sportif Jean-Jacques ROBERT

Mme PIOFFET. – Une demande de subvention toujours suite à l'occupation illégale des gens du voyage. Nous avons sollicité tous les partenaires financeurs et le Ministère de l'intérieur a proposé une aide pour le dispositif de la réserve ministérielle. La ville souhaite déposer un dossier de demande de subvention pour travaux divers d'intérêt local. Le coût de la remise des terrains gazonnés de football et de rugby est de 41 986,06 € H.T., soit 50 383 €.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

M. GUEZO. – Ce n'est pas une question mais juste une précision, vous les projetez à quand les travaux ?

M. LE MAIRE. – Alors sur la réalisation des travaux, sous réserve que nous arrivions à obtenir des financements qui les faciliteraient car si l'on reste à zéro, ça va être compliqué ; idéalement si nous devons intervenir sur les terrains, ce sera à la fin du mois d'avril. Fin avril, début mai car, déjà le rugby a quasiment fini sa saison, et disons que le foot est un peu plus léger. On est en gros sur 5 à 6 semaines d'interventions sur les terrains car l'on est sur un décapage complet sur 4 à 5 cm c'est-à-dire, avant d'arriver aux couches de drainage et la reconstitution du stade sur cette couche supérieure. Derrière ces 6 à 8 semaines de repos complet sur les terrains, si l'on veut être en état de reprendre en septembre, et que l'engazonnement ait pu commencer à prendre avant d'arriver sur le mois d'août, alors c'est vrai que l'on a eu un mois d'août pourri et une canicule au mois de juin, mais on peut espérer pour être dans les meilleures conditions, fin avril, début mai. Ça dépendra des votes du budget au mois de mars qui, eux-mêmes dépendront de ce que l'on aura obtenu ou pas en subventions là-dessus.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

11. Demande de fonds de concours exceptionnel auprès de la Communauté de Communes du Val d'Essonne pour la remise en état du Stade Jean Jacques ROBERT

Mme PIOFFET. – Alors toujours pour remettre en état le stade Jean Jacques ROBERT, une demande de fonds de concours exceptionnel auprès de la Communauté de Communes du Val d'Essonne. Les équipements sportifs de proximité (mains courantes, les abris touches), l'armoire électrique et les éclairages, ainsi que les terrains de football et de rugby ont été endommagés. Les dépenses prévisionnelles pour la remise en état du Stade Jean-Jacques Robert sont estimées à 150 559 €. La ville sollicite donc auprès de la Communauté de Communes son aide.

Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

V. COMMERCE-ANIMATION-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur : Alain LE QUELLEC

12. Demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Val d'Essonne pour les projets de signalétique commerciale 2017-2018

M. LE QUELLEC. – Bonsoir chers collègues. Il s'agit d'une délibération qui porte sur la demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Val d'Essonne pour les projets de signalétique commerciale 2017-2018. Tout ceci se partage en 2 avec un coût global de 14 000 €. Une part pour l'apport en fonds propres de la part de la commune, de 7 000 €, et le fonds de concours est à hauteur de 7 000 € également. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI,
-------------	----	--

		Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

VI. SECURITE

Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

13. Extension du système de vidéoprotection et demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

M. LE MAIRE. – Je vais vous parler des points concernant la sécurité, deux points qui n'en font qu'un seul. Il s'agit de demander des financements pour la prochaine tranche d'extension de notre dispositif de vidéoprotection puisque nous prévoyons en 2018, de développer 12 nouvelles caméras. Il s'agit de deux demandes de subvention, l'une auprès de l'Etat à travers du FIPD et l'autre à la Région, au travers du bouclier de sécurité. Avez-vous des questions sur ces 2 délibérations ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

14. Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France pour le soutien à l'équipement en vidéoprotection dans le cadre du bouclier de sécurité

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora
-------------	----	--

		DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

VII. PERSONNEL

Rapporteur : Xavier DUGOIN

15. Création d'un poste d'animateur principal de 2^e classe

M. DUGOIN. – 15 rapports qui n'apportent pas de remarques particulières donc comme vous les avez tous lus, je vais aller à l'essentiel pour chacun des rapports. Le premier, il s'agit de la création d'un poste d'animateur principal de 2^e classe, ce qui permettra de procéder à la nomination d'un agent. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à la majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
ABSENT	0	

16. Création d'un poste de rédacteur principal de 1^e classe

M. DUGOIN. – Le deuxième rapport, il s'agit de la création d'un poste de rédacteur principal de 1^e classe pour également procéder à la nomination d'un agent. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à la majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora
-------------	----	--

		DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
ABSENT	0	

17. Création de 5 postes d'agents de maîtrise principaux

M. DUGOIN. – Là aussi il s'agit de pouvoir procéder à la nomination de 5 agents qui remplissent bien évidemment les conditions. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
ABSENT	0	

18. Création de 2 postes d'adjoints techniques à temps non complet (8 heures hebdomadaires)

M. DUGOIN. – Création de 2 postes mais là il s'agit d'adjoints techniques à temps non complet (8 heures hebdomadaires) pour l'accompagnement des enfants lors du transport en bus scolaire. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES,

		Jean-Stéphane MARTIN
ABSENT	0	

19. Création d'un poste d'éducateur principal de jeunes enfants a temps complet

M. DUGOIN. – Création d'un poste d'éducateur principal de jeunes enfants à temps complet qui permettra la nomination d'un agent qui sera nommé par voie d'avancement de grade. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
ABSENT	0	

20. Création de 19 postes d'adjoints techniques à temps non complet (8 heures hebdomadaires)

M. DUGOIN. – Il s'agit de créations de postes pour la surveillance des cantines des écoles. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
ABSENT	0	

21. Création de 6 postes d'adjoint d'animation à temps non complet (9h30)

M. DUGOIN. – Il s'agit de postes pour les deux accueils de loisirs sans hébergement le mercredi. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à la majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
ABSENT	0	

22. Création d'un poste de professeur d'enseignement artistique de classe normale à temps non complet et de 10 postes d'assistants d'enseignement artistique principaux de 1^{ère} classe à temps non complet

M. DUGOIN. – Il s'agit de la création d'un poste de professeur d'enseignement artistique de classe normale à temps non complet et de 10 postes d'assistants d'enseignement artistique principaux de 1^{ère} classe à temps non complet pour notre conservatoire. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à la majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
ABSENT	0	

23. Mise à jour du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

M. DUGOIN. – Il s'agit de la mise à jour du régime indemnitaire en tenant compte de la nouvelle réglementation du décret 2014-513 du 20 mai 2014 qui impose pour toutes les collectivités, qu'elles

soient communes, départements ou régions, de passer à ce qu'on appelle la RIFSEEP. Donc vous avez le détail du nouveau régime indemnitaire. Ce nouveau régime indemnitaire a été validé à l'unanimité en comité technique le 21 septembre 2017 donc je le soumetts au vote. Avez-vous des questions ?

M. FERET. – C'est juste une demande d'informations. En 2016, le total des indemnités s'élevaient à 911690 €. Est-ce qu'avec ce nouveau régime, on augmente ou l'on diminue ?

M. LE MAIRE. – Là-dessus, ça ne change rien. C'est en fait la grille de régime indemnitaire qui est remaniée mais elle n'entraîne pas d'augmentation mécanique, c'est-à-dire que ça peut permettre dans certains grades ou certaines filières à certains agents, d'avoir un niveau de prime qui soit plus élevé. Après ça relève du choix individuel de la hiérarchie municipale de valoriser ou non un agent en fonction de son activité. Mais on n'est pas sur une automaticité contrairement à ce qui est le cas quand il y a une revalorisation du point d'indice, quand il y a une revalorisation du SMIC, quand il y a une augmentation des charges ou là, pour le coup, mécaniquement, on prend un montant de dépense plus important. Donc en année constante, sauf décision de revaloriser certains agents, l'adoption de la RIFSEEP n'entraîne pas de dépenses supplémentaires.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à la majorité

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET
ABSENT	0	

24. Autorisation d'une demande de financement auprès du FNP concernant la prévention des risques psycho-sociaux

M. DUGOIN. – Il s'agit d'une demande de financement auprès du FNP concernant la prévention des risques psycho-sociaux pour nos personnels. Je rappelle qu'il y a eu un avis favorable à l'unanimité du comité d'hygiène - sécurité de notre commune, le 21 septembre dernier. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE
-------------	----	---

		GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

25. Création d'un poste d'éducateur principal de jeunes enfants

M. DUGOIN. – Comme vous l'avez lu, il s'agit de procéder au recrutement d'un éducateur pour pallier au départ de la directrice qui quitte la commune par voie de mutation. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à la majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
ABSENT	0	

26. Création de 2 postes d'auxiliaires de puériculture principales de 1^e classe

M. DUGOIN. – Là encore, c'est pour procéder à la nomination de 2 agents qui remplissent les conditions. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à la majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
-------------	----	---

CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
ABSENT	0	

27. Création de 3 postes d'agents de maîtrise à temps complet

M. DUGOIN. – Il s'agit de pouvoir procéder à la nomination de 3 agents. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
ABSENT	0	

28. Demande de mise en œuvre de la protection fonctionnelle et juridique pour deux agents communaux

M. DUGOIN. – Nous avons déjà eu un rapport de ce type il y a quelques temps. Vous savez que dans l'exercice de leurs fonctions les agents communaux peuvent être amenés à demander, lorsqu'ils sont menacés ou qu'ils se sentent menacés, agressés voir insultés, la protection fonctionnelle. C'est le cas pour 2 de nos agents de la police municipale qui ont une fonction particulièrement exposée. Ils font, dans notre commune, particulièrement bien leur travail. Ils ont subi un certain nombre d'injures qui justifient pleinement que l'on puisse leur donner ce qu'ils souhaitent, puisqu'ils nous l'ont formulée par écrit, la protection fonctionnelle. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
-------------	----	--

CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

29. Mise à jour du tableau des effectifs et suppression de postes

M. DUGOIN. – C’est un point classique que l’on fait régulièrement. Il s’agit de la mise à jour du tableau des effectifs et suppression de postes. C’est un toilettage, donc vous avez la liste des postes qui seront supprimés.

M. FERET. – Au budget primitif, il y avait un état du personnel où il y avait 361 emplois pourvus au 1^{er} janvier. Nous avons maintenant une liste précise mais qui n’exprime pas les équivalents temps plein. On en est où maintenant par rapport au début de l’année ? Plus ou moins ?

M. LE MAIRE. – Par nature, on est sur des chiffres qui évoluent chaque semaine ou chaque mois. Il y a les emplois saisonniers, on n’est pas sur les mêmes niveaux d’emplois pendant la période estivale que sur la période de septembre. Chaque année, on a des évolutions et la réalité du nombre de feuilles de payes ou l’équivalent temps plein à l’instant t évolue constamment. On est plutôt sur une diminution des effectifs que sur une augmentation des effectifs en termes de mouvement général. Après, si vous souhaitez pouvoir disposer d’un chiffre, mais qui sera un chiffre à un instant t, vous nous le demanderez et on vous le communiquera.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à la majorité

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(<i>pvr</i>), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON(<i>pvr</i>), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE(<i>pvr</i>), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL(<i>pvr</i>), Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
ABSENT	0	

M. LE MAIRE. – Je vous remercie, bonne soirée à toutes et tous.

La séance est levée à 19h10.



Jean-Philippe DUGOIN CLEMENT
Maire de Mennechy
Vice-Président de la Région Ile-de-France

